

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

(Rentrée 2025) (fiche n°2)

Calendrier de rentrée 2025

Lundi 1er septembre 2025

- 08h00 : Accueil de tous les élèves internes de 1^{ère} année (2GT, CAP 1, 2nde ASSP, DE-ME1, BTS1, DE-CESF), **réunion avec les parents de 09 h à 10 h.**
- 10h00 : 2GT
- 11h00 : CAP 1, 2nde ASSP, DE-ME1, BTS1, DE-CESF, Certificat de spécialisation Aide à Domicile

Mardi 2 septembre 2025

- 08h00 : 1^{ère} GT, 1^{ère} ASSP
- 09h00 : Term. GT, Term ASSP, BTS2, CAP2, DE-ME2

Contact 02 96 55 34 30

Proviseur	Monsieur DORDOR
Proviseur-Adjoint	Madame BRUNSMANN
DDFPT & bureau des entreprises	Madame VERGNAULT
Conseillers Principaux d'Éducation	Monsieur LE BARS Monsieur LEGÉ
Agent Comptable	Madame RIVOAL LOYARD

Restauration-Hébergement 2025

Les inscriptions sont gérées par la région. Elles se font dorénavant obligatoirement pour tous les élèves, même externe, sur le site de la région : bretagne.bzh/dansmonlycee → Numéro d'aide : 02 23 20 60 00

Les tarifs scolaires sont payables par trimestre par **prélèvement automatique, télépaiement, chèques ou espèces.**

Bourses

Pour l'entrée en seconde générale ou professionnelle (Bac pro) et CAP1, le coupon-réponse de votre notification d'octroi de bourses est à joindre au dossier d'inscription.

Fonds sociaux

Les fonds sociaux permettent à toute famille en difficulté de bénéficier d'une aide au paiement de la demi-pension, d'une aide ponctuelle à financer le transport scolaire, un voyage, du matériel scolaire, etc. Les demandes sont à formuler auprès du secrétariat de l'établissement.

L'assistante sociale assure une permanence chaque semaine au lycée pour les élèves de la section professionnelle.

Assurance scolaire

L'assurance responsabilité civile du responsable légal est obligatoire pour tous. Une assurance scolaire (individuelle accidents) n'est pas exigée pour les activités obligatoires se déroulant pendant le temps scolaire, mais elle l'est, à l'initiative des organisateurs, dans le cadre des activités facultatives offertes par les établissements et des sorties scolaires. La souscription d'une telle assurance présente un grand intérêt pour les familles ; en effet, les suites de certains accidents peuvent être laissées entièrement à leur charge lorsqu'il n'y pas de tiers responsable ou lorsque la responsabilité de l'État n'est pas engagée.

Transports scolaires

Plusieurs lignes de car desservent les communes environnantes :

Ploubazlanec-Loguivy	Lézardrieux - Tréguier	Un seul interlocuteur pour vos démarches Inscription en fonction de votre lieu de résidence. Inscription ou réinscription à partir du 1 ^{er} mai 2021 et jusqu'au 15 juillet (dossier papier) ou le 31 juillet (en ligne) https://breizhgo.bzh ou www.axeo.bzh pour la communauté de commune Guingamp Paimpol Agglomération (GPA)
Quemper Guezennec	Plouezec - Plouha	
Pléhedel	Plouha - St Brieuc	
Plourivo	Penhoat - Yvias	
Trémeven	Saint-Brieuc	
Lannion	L'Armor Pleubian	

La ligne de chemin de fer Guingamp/Paimpol assure des liaisons plusieurs fois par jour.

Renseignements consultables sur le site : <https://breizhgo.bzh>

Nous attirons votre attention sur le fait que les horaires des transports scolaires vers Lanvollon ne sont pas toujours compatibles avec les horaires de l'établissement. Le cas échéant, les élèves peuvent être accueillis prioritairement à l'internat. **RAPPEL** : il est interdit aux familles qui viennent déposer leurs enfants au lycée, de pénétrer en voiture dans l'enceinte de l'établissement et ce, pour des raisons de sécurité.

(Sauf situation de handicap, à signaler à l'accueil)

